

A l'attention
Des représentants légaux des élèves de 3ème

Objet : Demander son orientation après le 3^{ème}

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en classe de 3^{ème}, il entrera l'année prochaine au lycée pour poursuivre ses études dans la voie générale et technologique **OU** dans la voie professionnelle. Ce choix d'orientation est une étape importante de la scolarité et de la vie de votre enfant, il doit être réfléchi et travaillé en lien avec l'équipe pédagogique et éducative et la psy-En (conseillère d'orientation) en fonction des envies et du profil de l'élève.

La Principale

Affaire suivie par :

Anne-Laure DEGOIS

Principale

Téléphone :

05 53.02.09.40

Mél. : ce.024007Z@ac-bordeaux.fr

Collège Michel Debet
2 rue Joseph Lajugie
24 350 TOCANE-SAINT-APRE

Dans la perspective de la rentrée prochaine, vous devez dès cette année effectuer plusieurs démarches obligatoires en lien avec l'orientation de votre enfant :

➤ **Demander une voie d'orientation générale et technologique OU professionnelle (DES AUJOURD'HUI)**

Souhaitez-vous que votre enfant poursuive ses études

En Seconde générale et technologique ?

OU *En Seconde Bac professionnel ?*

OU *En première année de CAP ?*

➤ **Demander une affectation dans un établissement (MAI /JUIN 2024)**

En fonction de l'orientation envisagée, dans quel établissement

souhaitez-vous inscrire votre enfant ? Pour quelle formation ?

Ces deux démarches sont différentes, complémentaires et obligatoires, elles n'ont pas lieu au même moment de l'année.

Le calendrier est le même pour tous les élèves de l'académie et doit obligatoirement être respecté.

1. DEMANDER SON ORIENTATION APRES LA 3EME

QUAND ?	QUOI ?	COMMENT ?
FEVRIER 2024 Avant le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre Du 10/02/2025 Au 21/02/2025	Formuler et classer ses vœux d'orientation provisoires <i>2nd générale et technologique ou 2nd professionnelle Ou CAP</i> Le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre donne un avis provisoire (favorable, réservé ou défavorable) vis-à-vis de l'orientation demandée	 EN VOUS CONNECTANT SUR « MON ORIENTATION EN LIGNE »
MARS 2024 Après le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre Du 28/03/2025 Au 02/04/2025	Les familles prennent connaissance de l'avis du conseil de classe et en accusent obligatoirement réception Notez-bien : Il s'agit à ce stade d'une étape du dialogue avec le conseil de classe, pas encore de la décision d'orientation. Accusez réception ne revient pas à accepter une orientation. En cas de désaccord avec le conseil de classe, prenez rdv avec le professeur principal de votre enfant.	VIA EDUCONNECT Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr
MAI 2024 Avant le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre Du 05/05/2025 Au 21/05/2025	Formuler et classer ses Choix d'orientation définitifs <i>2nd générale et technologique ou 2nd professionnelle Ou CAP</i> Le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre formule son avis définitif qui vaut pour décision d'orientation	<i>En cas de difficulté de connexion, contactez immédiatement le secrétariat du collège</i>
JUIN 2024 Après le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre Du 04/06/2025 au 06/06/2025	Les familles prennent connaissance de la décision d'orientation et en accusent obligatoirement réception En cas de désaccord avec la décision d'orientation, prenez immédiatement rdv avec la cheffe d'établissement.	

2. DEMANDER SON AFFECTATION DANS UN ETABLISSEMENT ET S'INSCRIRE AU LYCEE

En fonction de l'orientation choisie vous demanderez l'affectation de votre enfant dans un lycée général et technologique OU dans un lycée professionnel

QUAND ?	QUOI ?	COMMENT ?
MAI 2024 <i>Date d'ouverture du service en ligne à venir</i>	<p>Formuler et classer ses <u>vœux d'affectation</u></p> <p>pour la rentrée 2024</p> <p>Quel établissement ? Quelle formation ?</p> <p>Je saisis mes vœux en les classant par ordre de préférence</p> <p>(10 vœux maximum dans l'académie + 5 vœux éventuellement hors académie)</p> <p>Je saisis toujours et obligatoirement au moins un vœu avec mon établissement de secteur.</p> <p> Une information concernant les demandes d'affectation vous parviendra en temps utile.</p>	 <p>EN VOUS CONNECTANT SUR « AFFECTATION EN LIGNE - CHOISIR SON AFFECTATION »</p> <p>VIA EDUCONNECT</p>
FIN JUIN / DEBUT JUILLET 2024	<p>Consultation des <u>résultats</u> d'affectation</p> <p>Je me rapproche du lycée dans lequel mon enfant est affecté pour l'inscrire dans son nouvel établissement</p> <p></p>	<p>Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr</p> <p><i>En cas de difficulté de connexion, contactez immédiatement le secrétariat du collège</i></p>

Restant à votre écoute autant que de besoin pour vous accompagner dans cette étape importante, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Anne-Laure DEGOIS
La Principale